



REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL : COMMENT AGIR CONCRETEMENT ?

Cette action est destinée à nos adhérents qui souhaitent s'engager dans une démarche de Qualité de Vie au Travail.

Public : Chef d'entreprise, Responsable RH, Encadrant, Décideur, Manager, souhaitant s'engager dans une démarche de Qualité de Vie au Travail

PROGRAMME

Les bonnes raisons de se soucier de la Qualité de Vie au Travail

La Qualité de Vie au Travail en 5 étapes

Ecueil et règles d'or pour initier la démarche

Illustrations d'action en entreprise

Réunion animée par un Ingénieur Prévention de l'AIST 21



Places limitées

→ **Inscription obligatoire sur : www.aist21.com**

Rubrique "Formations" / Réunions d'information collectives

→ **Pour toute information**, Carole CELERIER - c.celerier@aist21.com - 03 45 83 26 08